



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 1508

Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur la motion adoptée par la section des retraités des activités postales et des télécommunications CGT du Gard, le 15 juin 2007. Les retraités sollicitent un SMIC au minimum à 1 500 euros net, qu'aucune retraite et pension ne soit en dessous du SMIC, le versement immédiat de 200 euros par mois à valoir sur l'augmentation programmée des retraites, l'accès pour tous à la santé, au logement social adapté, aux maisons de retraite, aux services publics, et pour les retraités PTT, l'accès aux prestations sociales d'entreprises, à la carte Bleue gratuite et à l'abonnement téléphonique gratuit. Ils demandent des négociations nationales urgentes pour la revalorisation des retraites, pensions et pensions de réversion et sur leurs revendications, afin que les aînés vivent dignement dans notre pays. Aussi, il lui demande les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1508

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juillet 2007, page 4984

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)